

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 4 février 2019 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences :

M.	Pierre Bossé, maire
MME	Vicky Ouellet, conseillère # 3 Nadia Sheink, conseillère # 5
MM.	Michel Dubé, conseiller # 1 Serge Demers, conseiller # 2 Luc Sirois, conseiller # 4 Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

37-19

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 24.1 *Adoption du Tableau de bord 2018 en sécurité incendie*
- 24.2 *Lumière de rue*

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. *Ouverture de la séance*
- 2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3. *Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 janvier 2019*
- 4. *Comptes*
- 5. *Correspondance*
- 6. *Présentation d'un organisme*
- 7. *Renouvellement Bail non exclusif (BN^E) à la MRC*
- 8. *Emploi étudiant*
- 9. *Association des directeurs municipaux – Adhésion et assurance*
- 10. *Demande pour le Programme TECQ 2019-2023*
- 11. *Responsables de mission – Plan de sécurité civile*
- 12. *Toiture caserne TECQ 2014-2018 # 21*
- 13. *Réfection du garage municipal TECQ 2014-2018 # 22*
- 14. *Parc Natur'Ailes - Locations*
- 15. *Tournoi de hockey le 2 mars aux Loisirs*
- 16. *Aster - Animation (samedi, le 9 mars en après-midi)*
- 17. *Glissade côte à Ti-son (samedi, le 9 mars en soirée)*
- 18. *Grand ménage à la caserne*
- 19. *Demande des Cuisines collectives*
- 20. *Route des Monts Notre-Dame*
- 21. *Rappel Colloque le 9 février*
- 22. *DRAG – Félicitations*
- 23. *Sentier de VTI*
- 24. *Affaires nouvelles*
Période de questions
- 25. *Clôture de la séance*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

38-19

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 14 JANVIER 2019

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 janvier 2019 tel que présenté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

39-19

4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

Salaires du 24 décembre au 20 janvier	Total	
		<u>24 031.65 \$</u>
Chèque # 13418 à # 13440	Chèques de la liste des comptes du 14 janvier 2019	
Chèque # 13441 Revenu Québec	Remises décembre 2018 (eur)	61.22 \$
Chèque # 13442 Déry télécom	Téléphone (6)	214.94
Chèque # 13443 Chantal Corbin	Assurance 2019 (Réso 332-15)	408.21
Chèque # 13444 OMHT	Budget 2019 (Réso 07-19)	1 462.00
Chèque # 13445 Bibliothèque Publique	Cotisation annuelle 2019	2 961.19
Chèque # 13446 Bibliothèque LDA	Budget opérations 2019 (Réso 18-19)	3 000.00
Chèque # 13447 Ram-o-thon (Ligne de vie)	Dons (Réso 34-19)	20.00
Chèque # 13448 Shaw Direct	Chalet tv Janvier 2019	70.12
Chèque # 13449 Hydro Québec	Électricité 10/10	9 243.74
Chèque # 13450 MRC	Quotes parts 2019 (Réso 10-19 et 11-19)	24 123.38
Chèque # 13451 OPP	Aide financière 2019 (Réso 358-18)	1 000.00
Chèque # 13452 Chantal Corbin	Entretien ménage janv 2019 (Réso 318-16 et 354-18)	872.53
Chèque # 13453 Pauline Beaulieu	Gestion chalets janv 2019 (Réso 388-18)	104.58
Chèque # 13454 Revenu Québec	Remises janvier 2019 (eur)	2 705.80
Chèque # 13455 Revenu Canada	Remises janvier 2019 (eur)	395.48
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 23-12-2018 au 26-01-2019	691.96
	Total	<u>47 335.15 \$</u>

COMPTES À PAYER

1. Beaulieu Francine	Déplacement rencontre Squatec sécurité civile	13.76 \$
2. Beaulieu Berthier	Repas examen eaux usées	37.69
3. Beaulieu Marco	Réso 346-18 Loisirs du 5 janvier au 2 février	4 400.00
4. Carrefour du Camion	Pièces	323.47
5. Caureq	Servie annuel répartition incendie	227.25
6. CMP Mayer inc.	Equipements pompiers	441.21
7. Crevier lubrifiant	Huile hydraulique	205.12
8. Déry Télécom	Internet 15 Mb	5.29
9. Dubé Gérald	Repas formation pompier	28.17
10. École nationale des pompiers	Aide-mémoires (10) Formation Pompier 1	503.99
11. Électronique Mercier	Services téléavertisseur 2019	1 625.01
12. Entreprise Boucher & Santerre	Essence	317.11
13. Fonds information du territoire	Avis mutations (6)	24.00
14. FQM	Réso 385-18 Formation St-Pascal	379.42
15. Garage Éric Rioux	Batterie camion incendie	211.78
16. Imprimerie Publicom	Enveloppes bureau	312.73
17. Infotech	Contrat soutien 2019	517.39
18. Les services Kopilab	Copies Toshiba	70.51
19. La Boutique du Plongeur	Analyse d'air	443.76
20. Labrie Mélissa	Déplacements formation pompier 1	94.60
21. Lavoie Francis	Déplacements formation, pratiques, ...	143.62
22. Macpek	Antigel camion	144.18
23. Malette	Rencontre Dg et Maire (comptable)	404.71
24. Matériaux du Lac	Déboucheurs, sel, piles, ...	204.48
25. Mécanique J.L. 2017 inc.	Vérifier fuite d'air	178.50
26. Mon Bureau	Papeteries Bureau	104.03
27. MRC Témiscouata	Partage internet et Sigim Web	313.47
28. Municipalité Ste-Rita	Partage adhésion Combec Julien Colpron	107.79
29. Nettoyeur Christine enr.	Service garage	41.39
30. Pétroles JMB	Diesel 797.1 L à 1.079 \$ (08-01-2019)	988.86
	Diesel 740.7 L à 1.085 \$ (10-01-2019)	924.01
	Diésel 2 220.6 L à 1.117 \$ (22-01-2019)	2 851.85
31. Poste Canada	Envoi collectif – Activité pêche initiation	33.65
32. Purolator	Messagerie eaux	5.23
33. Robitaille Équipement	Réso 296-18 Sens unique 12 pieds + déflecteurs	8 289.70
34. Rodrigue André-Bruno	Remb. 6 caisses d'eau (Coop Squatec)	38.34
35. Sani Express	Papier à main, nettoyant à vitre, détergent...	284.05
36. Serre de la Savane	Jardinières (Réso 29-19) – escompte 5 %	2 031.61
37. Sheink Nadia	Rencontre RJD	40.00
38. Wilson et Lafleur	Code Civil et municipal	172.20
39. Wolters Kluwer	Renouvellement code municipale 2019	700.35
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>28 184.28 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5427



Maire
 

DG

5. CORRESPONDANCE

1. Courriel de Pierre Daigneault sur le Décret de population 2019 : Les petites communautés plus attractives – Le Placoteux. « Même si elles ont accueilli moins de nouveaux résidents en termes de nombre, certaines communautés Kamouraskoises sont plus attractives que La Pocatière ou Saint-Pascal pourtant mieux pourvues en termes de services ou d'infrastructures municipales. Qu'est-ce qui se cache derrière l'attractivité de ces petites municipalités ? Ce sont des communautés qui regorgent d'entrepreneurs qui ont une vision et sont prêts à investir du temps au bénéfice de leur communauté. Ce dynamisme agirait comme « aimants à migrants ». Certaines personnes ont choisi de s'établir à Saint-Germain parce qu'ils savaient qu'il y avait des gens dynamiques avec qui ils auraient des atomes crochus. Et ajouter des projets communautaires aussi mobilisant que l'aménagement d'un GYM d'escalade, ...contribuerait à stimuler l'attractivité d'une municipalité... Chaque membre du conseil en a une copie.
2. Reçu le Plan d'amélioration des Parcs et équipements récréatifs et sportifs de la Municipalité élaboré par l'URLS suite à notre demande de participer à ce projet en mai dernier (Réso 173-18). Une visite des parcs a été réalisée soit au belvédère, au centre des Loisirs, à l'école et au Parc Natur'Ailes. Les conclusions majeures sont : le manque de supports à vélo, toilettes, de l'eau accessible, de poubelles... La MRC a les rapports et s'informerait de subventions possibles pour l'achat des équipements... À suivre.
3. Lettre de la MMQ à l'effet que nous recevrons un chèque de 2 290 \$ en ristourne.
4. Lettre du registraire des entreprises du 23 janvier nous informant qu'ils ont procédé à la radiation de l'immatriculation de « Les Loisirs de Lac des Aigles inc. »

6. PRÉSENTATION D'UN ORGANISME

Le rapport du DRAG réalisé par le CDL devrait être déposé à une réunion ultérieure.

40-19 7. RENOUVELLEMENT BAIL NON EXCLUSIF

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son Bail non exclusif pour une autre année (BNE 34989) soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 et en acquitte les frais de 290 \$ (285.60 \$ en 2018) à la MRC de Témiscouata.

Qu'elle mandate et autorise M. Berthier Beauhieu, contremaître à signer la Section 3 – Déclaration du responsable, certifiant avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et attestant de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

41-19 8. EMPLOI ÉTUDIANT

Comme la municipalité a obtenu l'accord le 18 décembre du Ministre de la Famille pour son projet déposé dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde, pour l'été 2019 soit 15 000 \$ réparti pour 2 animateurs et 1 responsable (Nadia), + frais, ... = 15 000 \$. Projet monté par Nadia Castonguay, directrice générale adjointe.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles ne présente pas de projet étudiant annulant ainsi la résolution # 23-19, étant donné qu'elle aura grâce au Ministre de la Famille une subvention pour 2 animateurs.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

42-19 9. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX – ADHÉSION ET ASSURANCE

La tarification membre permet de recevoir des informations, de pouvoir bénéficier de rabais sur les formations, de recevoir un diplôme à son propre nom, ...

La protection assurance : 1^{er} Assurance des frais juridiques et cautionnement
2^e Programme d'aide aux membres

TARIFICATION 2019

1er membre 463 \$* + taxes = 532.33 \$,
2e membre 440 \$* + taxes = 505.89 \$
Assurance 348 \$ (taxes comprises)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle l'adhésion de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) comprenant la protection d'assurance (payé depuis son engagement) et inscrive Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe comme 2^e membre pour un coût total de 1 386.22 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

43-19 10. DEMANDE POUR LE PROGRAMME TECQ 2019-2023

Monsieur le député,

Dans le cadre de la révision des dispositions des modalités de l'Entente administrative relative au Fonds de la taxe sur l'essence ou 2019-2023, nous vous écrivons aujourd'hui afin de soulever certains aspects importants pour les 1000 municipalités et MRC membres de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Nous donnons également suite aux demandes formulées par le gouvernement du Québec sur le même sujet.

Il nous apparaît primordial que les prochaines règles qui encadreront l'octroi du financement du Fonds de la taxe sur l'essence soient les plus flexibles possible. Il ne pourrait en être autrement dans la mesure où il s'agit notamment de répondre aux besoins des municipalités. À ce sujet, la Municipalité de Lac-des-Aigles note avec satisfaction que le préambule de l'entente souligne que les fonds visés devront être utilisés aux bénéfices des municipalités urbaines, rurales et éloignées en fonction des besoins sur le terrain et qu'une < approche souple > devra prévaloir.

Concrètement, la Municipalité de Lac-des-Aigles croit que cela devrait s'illustrer par l'admissibilité au financement des bâtiments municipaux (garages pour la voirie, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.). Il s'agit ici de renforcer les infrastructures locales qui rendent des services essentiels à la population québécoise tels que l'entretien des routes ainsi que la desserte incendie.

Nous croyons également que les ouvrages de rétention (barrages, digues) devraient pouvoir bénéficier du financement disponible étant donné que ces ouvrages assurent la sécurité des communautés. De plus, le coût des travaux de réfection pour les mettre aux normes dépasse souvent la capacité financière des municipalités concernées, et les phénomènes météo extrêmes, qui devraient se multiplier au cours des prochaines années en raison du réchauffement climatique, ne feront qu'augmenter la pression sur ces infrastructures. Depuis longtemps, les municipalités réclament également que les programmes d'infrastructures acceptent les dépenses liées aux travaux < en régie > c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés au projet. En procédant ainsi, le gouvernement fédéral favoriserait le renforcement de l'expertise de la fonction publique municipale tout en permettant la couverture d'une gamme de projets plus vaste. Je vous assure de mon entière disponibilité afin de discuter de ces enjeux et vous prie d'agréer,

Monsieur le député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive au député M. Guy Garon concernant le Programme de la Taxe d'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023 afin de le sensibiliser au fait, entre autres, que le fédéral a exclu du programme la réfection des bâtiments municipaux.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

44-19 11. RESPONSABLES DE MISSIONS – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité doit faire son Plan de sécurité civile dans lequel sont compris des missions et pour lesquelles des ressources (personnes) doivent leur être attribuées, soit membres du conseil, personnel municipal, bénévoles, ...

Les missions sont :

- 1. Coordonnateur municipal en sécurité civile :*
- 2. Administration :*

3. Services aux personnes sinistrées :
4. Communication :
5. Secours aux personnes et protection des biens :
6. Transport et Services techniques :

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme pour les missions soit :

1. Coordonnateur : la DG et en substitut la DG adjointe.
2. Administration : la DG adjointe et l'aide secrétaire
3. Services aux personnes sinistrées : le conseiller M. Frédéric Dubé et l'aide secrétaire
4. Communication : le maire et le maire suppléant
5. Secours aux personnes et protection des lieux : le directeur incendie et le capitaine
6. Transport et services techniques : le contremaître et l'employé aux travaux publics.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

45-19 12. TOITURE CASERNE TECQ 2014-2018

Un devis a été préparé LDA-MUN-01-19.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède à la demande de soumissions sur invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour la réfection de la toiture de la caserne selon les documents d'appel d'offres LDA-MUN-01-19. Que les soumissionnaires aient jusqu'au 30 avril à 15 h pour déposer leur soumission au bureau municipal A/S Mme Francine Beaulieu, 73, rue Principale LDA GOK 1V0.

Qu'elle nomme comme surveillant de chantier, M. Berthier Beaulieu, contremaître.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

46-19 13. RÉFECTION DU GARAGE MUNICIPAL TECQ 2014-2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse vérifier la toiture au garage, 13 rue Bélanger pour convenir de légers travaux d'amélioration à lui faire.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

47-19 14. PARC NATURELLES - LOCATIONS

Depuis qu'un des chalets est loué, il y a eu plusieurs locations qui ont été refusées par la gestionnaire, qui les estime à environ 10. Soit un manque de 27,27 \$/nuit.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles compense la gestionnaire pour la perte de revenu pendant cette période en lui octroyant un montant de 250 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

48-19 15. TOURNOI DE HOCKEY LE 2 MARS AUX LOISIRS

Information à l'effet qu'un tournoi de hockey organisé par Émile Bossé aura lieu samedi le 2 mars aux Loisirs. Un permis de boisson demandé par Marco Beaulieu.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mette au verso d'un futur envoi collectif la publicité au sujet de ce Tournoi de hockey.

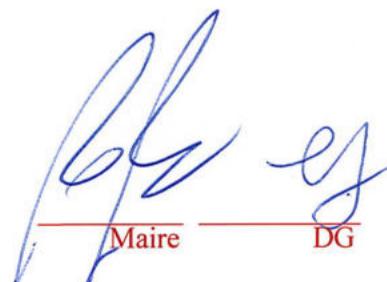
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

49-19 16. ASTER - ANIMATION (SAMEDI, LE 9 MARS EN APRÈS-MIDI)

La proposition suivante pour le 9 mars 2019 de 13h30 à 16h30

Honoraires professionnels incluant;

- 1 animateur des plus dynamique
- 3 heures d'animation


Maire DG

- 2 activités, la 1^e extraterrestre Bricolage et la 2^e extraterrestre, m'entends-tu
- Tout le matériel est inclus par Aster
- Frais de déplacement aller/retour inclus
- Frais d'un dîner pour l'animateur inclus

Pour un total de 335.00\$ (les taxes sont NON applicables chez ASTER)

Ces deux activités se déroulent à l'intérieur, prévoir tables et chaises pour l'activité bricolage.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles organise deux (2) activités, la 1^{ère} à la découverte des extraterrestres-Bricolage (4 à 7 ans) à 13 h 30 et la 2^e Communiquer dans l'univers : Extraterrestre, m'entends-tu? Atelier pratique (7 à 12 ans) vers 15 h avec l'animation d'Aster pour être tenues à l'Édifice municipal au sous-sol du 75, rue Principale à Lac-des-Aigles.

Que Mme Nathalie Charron et M. Frédéric Dubé soient responsables de l'organisation de cette activité avec Aster.

Que Mme Francine Beaulieu soit mandatée pour signer le contrat de confirmation avec Aster et à en payer le coût de 335 \$ sans taxes applicables dès réception du contrat.

Activité qui sera tenue le 9 mars en après-midi à la salle municipale à compter de 13 h 30

Qu'un envoi collectif soit fait à la population et qu'il soit aussi remis aux élèves du primaire.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

50-19 17. GLISSADE CÔTE À TI-SON (SAMEDI, LE 9 MARS EN SOIRÉE)

M. Luc Sirois et M. Frédéric Dubé soient responsables d'organiser l'activité soit installer l'éclairage, faire l'achat des boissons, jus, cafés, chocolat chaud, lait, sucre, verres à jus et à café,...

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif pour annoncer cette activité et fournisse un budget n'excédant pas 200 \$.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

51-19 18. GRAND MÉNAGE À LA CASERNE

Un grand ménage est nécessaire à la caserne, le dernier ayant été fait en 2016 et il avait pris 14 heures. Mme Chantal Corbin est prête à le faire.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de payer Mme Chantal Corbin pour faire le ménage de la caserne pour un maximum de 14 heures au taux horaire fixé au budget.

Le tout devra être pris sur le budget des pompiers.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

52-19 19. DEMANDE DES CUISINES COLLECTIVES

Lettre de demande de commandite des Cuisines collectives du Haut-Pays pour une activité Jeudi, le 21 mars prochain dans le cadre de la Journée nationale des Cuisines Collectives. Dîner suivi d'un atelier en après-midi à l'édifice municipal.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 50 \$ pour aider les Cuisines collectives dans leur activité du Jeudi, 21 mars prochain dans le cadre de la Journée nationale des Cuisines Collectives. Dîner suivi d'un atelier en après-midi à l'édifice municipal.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

53-19 20. ROUTE DES MONTS-NOTRE-DAME

Facture cotisation 2019 de 757.50 \$ (en 2018 de 777 \$) (soit per capita de 1,50 \$).

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles acquitte cette cotisation à la Route des Monts-Notre-Dame soit 757.50 \$ pour l'année 2019.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

21. RAPPEL COLLOQUE LE 9 FÉVRIER

Rappel que le colloque sur la relève Samedi le 9 février à la salle municipale.

54-19 22. DRAG - FÉLICITATIONS

Le Drag de motoneige organisé par le CDL a eu lieu Samedi, le 26 janvier 2019.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les nombreux bénévoles, le CDL et les participants pour cette réussite.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

23. SENTIER DE VTT

Demande de M. Michel Lebel pour 2 projets de sentier

Projet 1: Abandonner la rue Beaulieu, prendre en arrière de l'église via Principale, du Quai, Bélanger et 232 jusqu'au Resto chez Lelou.

Projet 2: Créer une boucle à partir du Resto chez Lelou, 1^{er} rang, 1^{er} rang, 2^e rang, 3^e rang et rejoindre la passerelle de la Rivière Horton et la Trans-Québec (rejoignant Sherbrooke à Gaspé).

La validation du MTQ doit être reçue d'abord.

24. AFFAIRES NOUVELLES

55-19 24.1 ADOPTION DU TABLEAU DE BORD 2018 EN SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le tableau de bord en sécurité incendie 2018 tel que préparé par le directeur du service incendie M. Francis Lavoie.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

56-19 24.2 L'UMIÈRE DE RUE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à Mme Alice Lebrun demeurant au 94, rue Principale, étant donné la fermeture de l'Auberge du lac (en face) et la noirceur dans le secteur, la possibilité d'allumer le lampadaire de leur ancien magasin Émilien Bouchard, et la Municipalité la compensera selon les frais encourus par Hydro-Québec annuellement. À estimer.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 39-19, 40-19, 42-19, 47-19, 49-19, 50-19, 51-19, 52-19 et 53-19.



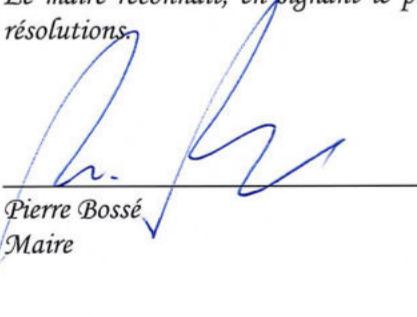
Francine Beaulieu, directrice générale

57-19 25. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale



Maire

DG